LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX TOURCOING

LE NUMERO 5 CENTIMES

DIXIÈME ANNÉE. — N° 4 — SAMEDI 2 JANVIER 1904

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes . . . Trois mois : 4 fr. 50 Six mois : 9 fr. Un an : 18 fr.
Autres Départements. . . . . » 5 fr. 50 » 11 fr. » 22 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

Nos Ateliers et nos Bureaux étant fermés à l'occasion du Nouvel An, notre journal ne paraîtra pas demain, Samedi.

Dans notre numéro qui sera publié

DIMANCHE MATIN

Lire les renseignements complets sur notre

CONCOURS DE PERSPICACITÉ

L'Election Sénatoriale

DU NORD

Quel nombre de voix obtiendront les concurrents en présence ?

Quinze prix seront attribués :

Premier prix : **Un superbe fusil de chasse, ou 200 francs en espèces.**

Deuxième prix : 50 francs.

Troisième prix : 40 francs.

Quatrième prix : 30 francs.

Cinquième prix : 20 francs.

Sixième prix : **Un phonographe.**

Septième, huitième, neuvième, dixième, onzième, douzième, treizième, quatorzième, quinzième prix : Une montre.

Lire notre numéro qui sera publié

DIMANCHE MATIN

Au Sénat

Il y a un intérêt capital à ce que le Sénat soit en harmonie avec la démocratie. Le prolétariat monte, il s'organise; il réclame d'une volonté toujours plus ferme et d'une pensée toujours plus nette des garanties nouvelles, plus de bien-être et plus de puissance. Il est le travail créateur : de plus en plus, par le progrès de la grande industrie, il est le nombre. S'imaginer qu'on arrêtera ce grand mouvement, qu'on refoulera toute une classe plus nombreuse tous les jours, plus consciente et plus cohérente, serait folie. Déjà la politique de réaction totale, la politique méliniste, celle qui cherchait tout son point d'appui et qui établissait son centre dans les partis de droite et de contre-révolution, est vaincue ; mieux que cela, elle est à demi-désavouée par M. Méline lui-même. C'est donc la République laïque, démocratique et républicaine qui l'emporte.

Mais comment cette République pourrait-elle durer, comment ne serait-elle point ressaisie par la réaction, si elle prétendait violenter la classe ouvrière, lui refuser les moyens de développement et les réformes sériées qui préparéront une organisation nouvelle et la souveraineté du travail ? Quiconque résiste aux prétentions politiques de l'Eglise et prétend affranchir les hommes des forces du passé, s'oblige par là-même (heureuse et féconde nécessité) à s'allier aux forces d'avenir.

Or, quelle est dans les sociétés humaines la seule force immortelle et inépuisable ? Quelle est celle qui survivra à tous les privilèges de caste et de classe, à toutes les ignorances, à toutes les vanités et à toutes les fictions ? Quel est le radium social au raisonnement inépuisable ? C'est le travail sous toutes ses formes, travail des bras, travail de la pensée, action totale de l'homme, corps et esprit, sur la nature soumise et transfigurée.

Lorsque cette force humaine éternelle, consciente enfin de sa valeur et de son droit, cherche à s'organiser ; quand les prolétaires qui ne sont que travail aspirent à une puissance proportionnée à la dignité même de la force souveraine qui s'exerce par eux, il est impossible à une République, à une démocratie de leur opposer un *veto*.

Que la République, fondée sur le suffrage universel, demande aux prolétaires de se conformer à la loi du suffrage universel et de conquérir le pouvoir, non par une surprise de violences, mais par la propagande, par la force de l'idée s'imposant peu à peu aux intelligences et aux consciences, nul n'y peut contredire.

Que la République, fondée sur la science, qui elle-même interprète le monde selon la loi de l'évolution, demande aux prolétaires de se conformer, en effet, à la loi de l'évolution et de ménager, par une série de réformes graduées, le passage de l'ordre capitaliste à l'ordre socialiste ; qu'elle leur demande donc de tenir compte des intérêts constitués, des habitudes, des préjugés, et de ne point procéder, à l'égard même des formes de propriété qui ont cessé d'être justes et utiles, par voie de spoliation brutale. Soit encore.

Mais, du moins, quand le prolétariat accepte la loi d'évolution, qu'il n'y ait pas dans l'organisation de la démocratie des forces inertes ou hostiles qui s'opposent à la libre évolution. Quand le prolétariat accepte la loi du suffrage universel, qu'il n'y ait point d'institution oligarchique et étroite qui fasse obstacle au suffrage universel.

Le Sénat tient, par ses racines, à la démocratie, mais il ne tient pas à toute la démocratie. Les communes rurales agissent fortement sur lui et, certes, c'est un grand bonheur que la démocratie paysanne puisse formuler ses revendications. Mais l'influence des forces industrielles et ouvrières sur le Sénat n'est pas proportionnée à leur valeur réelle.

Les sénateurs par le mode même de leur recrutement, ne tiennent pas assez compte des intérêts et des droits de la classe ouvrière. Ils ignorent, ou ils dédaignent, ou ils redoutent les grands et terribles problèmes posés par la croissance de la grande industrie et du grand commerce et par le développement correspondant du prolétariat.

Ainsi, ils ont repoussé récemment, (au moins en première lecture) la loi si sage, si équitable, si nécessaire qui étendait aux employés de commerce le bénéfice de la prud'homie. Ainsi, ils opposent chicanes et combinaisons médiocres au projet si modéré pourtant et si transactionnel que l'unanimité de la Chambre a voté récemment, à propos des bureaux de placement.

Ils fournissent ainsi un prétexte et un aliment à l'agitation désordonnée de ceux qui, sous le nom d'action directe, conseillent à la classe ouvrière le recours à la violence, le dédain des moyens légaux. Réduits à leurs seules forces, ces hommes n'auraient que peu de prise sur la classe ouvrière. La politique du suffrage universel garderait toute son autorité si elle restait, en effet, la politique du suffrage universel.

Mais quand les élus de toute la démocratie ; quand ceux qui relèvent à la fois des travailleurs paysans et des travailleurs ouvriers et qui sont en contact avec tout le problème social, se sont prononcés fermement, persévéremment, pour une réforme ; quand ils ont, par exemple, depuis quinze ans et à maintes reprises, affirmé que les bureaux de placement payants devaient disparaître et que le placement des ouvriers sans travail devait devenir un service gratuit municipal et syndical ; quand pour vaincre la résistance du Sénat, la Chambre a multiplié les concessions, accordant une indemnité aux placeurs quoique ceux-ci n'existent qu'en vertu d'une autorisation de police, accordant en outre un délai de cinq ans et quand, malgré tout le Sénat hésite ou refuse, la colère saisit les ouvriers même les plus préparés à l'action politique légale. Ils tolèrent, s'ils ne les grossissent pas, les manifestations véhémentes qui risquent à tout moment de heurter en un conflit funeste la force armée de l'Etat républicain et le peuple ouvrier.

Par là, se prépare sourdement une crise politique et sociale dont nul ne peut d'avance calculer avec certitude les effets. Il n'est qu'un moyen de la conjurer : ce n'est pas de pousser le prolétariat à des mouvements de force, où il serait à la merci de tous les hasards et de toutes les intrigues et qui ramèneraient vite sur notre pays la réaction. C'est d'imposer au Sénat, par l'action légale du pays lui-même, une politique de suffrage universel.

La tentative est ardue, mais il n'en faut pas désespérer. Déjà, dans l'ordre des questions politiques, l'état d'esprit du Sénat a été profondément transformé. Il était, il y a vingt-cinq ans, la forteresse de la réaction. Il est devenu contre la réaction, contre le boulangisme, contre le nationalisme, contre le cléricalisme et aussi contre le mélinisme, une forteresse de la République. En ce sens, le progrès est immense et il n'a pas été obtenu par des coups de force et des mouvements de la rue, mais par l'action légale, par l'influence grandissante et l'infiltration continue de la démocratie.

Maintenant, c'est dans l'ordre des questions économiques et sociales qu'il faut faire la conquête du Sénat. Les élections municipales prochaines seront une occasion excellente et éclatante de poser le problème. Il faudra partout demander aux conseillers municipaux de s'engager d'abord à imposer aux candidats au Sénat un programme minimum non seulement de réformes politiques, mais encore de réformes économiques et sociales, dans l'intérêt du prolétariat ouvrier comme des travailleurs paysans, et ensuite à contrôler exactement l'action des sénateurs en cet ordre de problèmes.

C'est l'indifférence et la passivité du peuple qui ont permis à l'esprit sénatorial de faire obstacle à la libre et sage évolution légale du prolétariat.

Agissons, obligeons les conseils municipaux, qui sont le corps électoral permanent du Sénat, à intervenir, par des vœux précis, toutes les fois que le Sénat débat une question d'ordre social. Peu à peu, l'harmonie nécessaire s'établira entre tous les pouvoirs de la République pour une œuvre vigoureuse de réforme.

C'est à ce prix seulement que nous échapperons aux crises alternées de violence anarchique et de réaction césarienne

Jean JAURÈS.

Choses du Jour

Le « MANUEL DU SOLDAT »

Sur la plainte du Ministre de la Guerre, M. Yvetot, secrétaire général de la Fédération des Bourses du Travail, a comparu, mercredi dernier, devant la Cour d'Assises de la Seine, pour injures à l'armée et provocation à la désobéissance des militaires.

Le jury de la Seine a répondu négativement à toutes les questions qui lui étaient posées et M. Yvetot a été acquitté.

Nous n'avons donc pas à défendre M. Yvetot, dont nous ne partageons pas d'ailleurs toutes les idées ; mais nous ne pouvons nous empêcher de trouver étranges les poursuites dont il a été l'objet.

Que lui reprochait-on ? D'avoir écrit que l'armée était l'école du crime et d'avoir dit aux soldats :

— « De cette école du crime, faites une école de révolte. Vous vous refuserez à obéir si l'on veut faire de vous des meurtriers. Si l'on vous envoie dans les grèves, vous ne tirerez pas. Votre ennemi, c'est seulement celui qui vous exploite, vous opprime, vous commande et vous trompe ».

Mais, il n'y a pas encore quinze jours, nous lisions dans le « Gil Blas », un leader article en réponse à Madame Gyp, sur la guerre. Cet article était aussi « subversif » que les passages incriminés du « Manuel du Soldat ». En voici un extrait caractéristique :

— « Ce n'est pas au duel, mais au « vol à main armée » qu'on doit comparer la guerre. C'est ce « vol à main armée » qu'on peut qualifier de guerre des particuliers.

» Or, qui voudrait faire l'éloge du vol ?

» Qui ne le condamnerait formellement au contraire — même et surtout s'il a fait-même été volé ?

» Comment dès lors s'étonner ou s'indigner en voyant une nation, victime d'un vol appelé conquête, condamner le principe de ce vol, c'est-à-dire la guerre, et en souhaiter la disparition ? »

Or, ce n'est pas un socialiste, un affreux anarchiste, un « sans-patrie », qui a écrit ces lignes et qui n'a pas craint de les signer « cyniquement » de son nom et de son titre ! L'auteur est lieutenant-colonel et il s'appelle Le Marchand !

Pourquoi M. le Ministre de la Guerre qui a poursuivi M. Yvetot ne poursuit-il pas M. le colonel Le Marchand ?

Et pourquoi, aussi, laisse-t-il tranquille, sur son fauteuil du « Matin », notre distingué confrère M. Charles Laurent, qui, l'autre jour, à propos des brutalités dans l'armée allemande, incitait proprement les soldats français à l'insoumission et à la révolte.

Voici ce qu'a écrit, par comparaison, M. Charles Laurent :

— « Pas un de nos troupiers ne souffrirait d'être traité par un grand chef ou par un bas officier avec la rudesse injurieuse qui est de mise chez nos voisins. Si l'un de nos sergents ou de nos caporaux se faisait entraîner à outrepasser ses droits à profiter de sa faiblesse pour le battre et de sa propre autorité pour terroriser sa compagnie ou son escouade, la révolte aurait vite fait d'éclater, comme il est arrivé déjà, et l'opinion publique, saisie des faits avant même que le gouvernement et les Chambres en soient directement informés, aurait bientôt mis le holà.

» On ne frappe pas un homme, sous nos drapeaux, sans qu'il riposte et sans que cela se sache. Et si un conseil de guerre avait à juger un cas semblable, le chef coupable serait puni. »

Certes, il n'entre pas dans notre pensée de demander des rigueurs contre le colonel Le Marchand et contre M. Charles Laurent ; mais n'est-il pas étrange que le Ministre de la Guerre si chatouilleux devant la littérature d'un prolétaire use de tant d'indulgence quand un « galonné » ou un « bourgeois » formulent les mêmes critiques que M. Yvetot ?

Le jury de la Seine, plus équitable, a mis les choses au point. Il a passé condamnation sur la forme un peu vive du rédacteur du « Manuel du Soldat », et il a jugé que la pensée maîtresse en était beaucoup plus humaine et généreuse que subversive.

Tous les amis de la liberté d'écrire le féliciteront de son verdict.

G. SIAUVE-EVAUSY.

CHRONIQUE

Amour et Automobile

— Alors, c'est décidé, cousin Jean, vous nous quittez demain ?

— A la première heure, hélas ! cousine Jeannette ; je me mets en route au lever du jour ; il me faudra trente bonnes minutes pour parcourir les 10 kilomètres qui séparent Kerbras, l'hospitalier manoir où vos parents m'accueillent si bien, de la route vicinale qui mène au bourg de Pendurh.

Encore trois lieues à faire à l'allure d'un piéton, car — soit dit sans vous offenser, cousine — les chemins bretons manquent de confortable...

Les chemins bretons sont des fantaisistes qui vont de travers au lieu d'aller droit..., a dit un poète de « chez nous », interrompit, enjouée, la cousine Jeannette... mais vous atteindrez ensuite à Quimper la grand'route...

— Et alors ce sera cousine, l'exode définitif, implacable, irrémédiable : déjeuner à Lorient, dîner à Redon, coucher...

— Sauf pannes...

— Sauf pannes, bien entendu, cousine ! Il faut les prévoir, y songer parfois, n'en parler jamais !

— Parlons-en, au contraire, voulez-vous ? car imaginez bien que je n'ai pas été l'hôte de votre excellente voiturette tous ces temps derniers sans être intéressée à sa façon de marcher, de fonctionner et de se comporter.

— C'est lui faire beaucoup d'honneur, cousine. Elle a su vous plaire par sa régularité. Peut-être les faiblesses, syncopes, paralysies auxquelles elle est sujette de par sa nature vous eussent-elles énervée, le cas échéant. Alphonse Karr a prétendu qu'il y avait deux choses que les femmes ne pardonnaient pas : Le sommeil et les affaires. Vivant à notre époque, il aurait certainement ajouté « les pannes d'automobile.

— Vous me connaissez mal, cousin : j'aime être instruite des bons et des mauvais côtés de la vie. Vous m'avez initiée aux charmes de la route en auto ; citez-m'en les inconvénients.

— Un cours de mécanique alors ?

— Un vrai !

***

La cousine Jeannette s'assit dans l'herbe au pied d'un tilleul du grand parc où elle se promenait avec son cousin.

S'il n'avait écouté que son cœur, Jean aurait fait à sa cousine, non point un cours, mais une cour, et une cour assidue encore ! Car elle était exquisement jolie et blonde, rouge par les lèvres, et blanche par les dents, et rose par les joues, et bleue comme l'océan par les grands yeux de son visage, la cousine Jeannette !...

Mais Jean avait une volonté puissante et des idées bien arrêtées. Celle notamment de fuir devant le charme de sa cousine, car il se voulait libre et professait une invincible répulsion pour le mariage.

— La plus fréquente des pannes, la plus sotte aussi, est sans contredit, cousine, la crevaison du pneumatique. Tout va bien, le moteur fait sa force, on roule, on sème les bornes kilométriques... poum ! on est « à plat ». C'est l'éclatement dû au surchauffement du pneu ! C'est un caillou coupant qui, entré subrepticement entre l'enveloppe et la chambre, a crevé cette dernière ! C'est un clou de sabot qui a perforé l'une et l'autre !... Il faut réparer. Vingt-cinq minutes d'arrêt aggravées de l'incertitude qu'on a de voir la « pièce » collée à la hâte vous lâcher à l'hectomètre suivant.

Assez souvent constatée aussi est la panne de bougie. Un cahot brusque, un choc, la porcelaine se fend. Plus d'étincelles. Il faut changer l'objet en question.

Et les courts-circuits qui se produisent au contact imprévu, involontaire, des fils mal isolés !

Et les accumulateurs qui se déchargent en une nuit lorsqu'un objet métallique a par inadvertance été oublié à proximité des deux pôles !

Et l'essence éventée ou mêlée d'eau.

Et la soupape dont le ressort est décroché...

Le cousin Jean continua longtemps encore son énumération.

La cousine Jeannette prenait un intérêt considérable à ses explications. C'était décidément une jeune personne bien avide de s'instruire.

Lorsque, dans la soirée qui suivit, elle prit définitivement congé de son cousin, qui partait à la première heure le lendemain, ce fut en le remerciant avec effusion, d'abord des promenades charmantes faites en sa compagnie, ensuite de l'excellente leçon dont elle jura de faire quelque jour son profit.

***

... A dix heures du matin, le cousin Jean était encore là. Pas moyen de mettre en route ce satané moteur. Il ne voulait rien savoir, et comme le cousin Jean était beaucoup plus fort en théorie qu'en pratique, la solution ne se dessinait pas.

Cousine Jeannette, après l'avoir longuement contemplé en silence, vint à son secours vers trois heures de l'après-midi...

— Est-ce la bougie ? — Non ! Le ressort de la soupape ? — Pas davantage ! — Avez-vous vérifié les fils ?

C'étaient eux, les monstres ! Ils se touchaient sur cinq centimètres de longueur, dépourvus de chattertone, nus comme des vers ! Ah ! les brigands !...

Le cousin Jean dut coucher encore sous le même toit que sa gracieuse cousine, qui avait mis pour le dîner une jolie rose dans ses cheveux !

... A onze heures du matin, le lendemain, le cousin était encore là.

Les fils, cependant, n'avaient rien de suspect. Le carburateur s'emplissait convenablement à l'aspiration.

... Cousine Jeannette, vers cinq heures, suggéra que « cela » pouvait peut-être bien provenir de l'essence.

On la pesa au densimètre. Horreur ! Elle contenait cinquante pour cent d'eau !! Comment diable se pouvait-il ?

Le cousin Jean dut coucher encore une fois sous le même toit que sa délicieuse cousine, qui avait mis pour le dîner une jolie ceinture à sa taille de guêpe.

... A midi, le lendemain, le cousin Jean était encore là, baigné de sueur, poudré de talc de la tête aux pieds, et réparant les deux pneus d'arrière, trouvés à plat au moment de partir !

A dîner — car il resta naturellement ce soir-là à Kerbras — le cousin s'émerveilla de la robe mousseline de la cousine, décidément exquise de grâce et de beauté.

Mais, ayant conçu des soupçons, Jean, avant de monter se coucher, s'en fut par le clair de lune jusqu'à la remise où l'on garait l'auto.

Or, quelqu'un s'y trouvait déjà, fouillant dans le moteur sous le capot relevé !

Le cousin Jean bondit sur l'ennemi... et la cousine Jeannette, toute honteuse d'être surprise — car c'était elle — n'osa lever les yeux.

Alors il se passa, au cours de leurs explications, des choses très douces et très tendres pour l'accomplissement desquelles les tierces personnes sont toujours de trop !

La lune seule, comme à son ordinaire, fut le témoin silencieux et bénévole des serments de fiançailles qu'échangèrent les amoureux !...

— Dire, cousine Jeannette, que j'avais la sottise de ne pas vouloir me marier !

— Et quelle chance, cousin Jean, que vous m'ayez surprise à temps. Malgré vos bonnes leçons, je ne connais qu'un nombre assez restreint de « pannes ». Demain je n'aurais su qu'inventer ! Et alors tout était perdu ! Mon bonheur ne tenait qu'à un fil !...

— Oui, mais à un fil de bougie, cousine Jeannette. C'est bien plus résistant que les autres !

Pierre SOUVESTRE.

Cà et Là

GERALDINE ET LE KROMPRINZ

Frédéric le Grand, qui était cependant quelqu'un, n'eut pas raison du meunier de Sans-Souci. Le fils de Guillaume II subit une aventure non moins déconcertante : il ne peut obtenir les faveurs d'une petite actrice de rien du tout, miss Géraldine Farrar, qui, obstinément, se refuse à jeter son bonnet par-dessus le vieux moulin encore enclavé dans les jardins impériaux de Potsdam.

Le krompринz est fou de cette Célimène, et, tout comme un quelconque archiduc autrichien, il se dispose à l'épouser, ce qui est un moyen de séduction un peu bien naïf. Nous ne savons si la cruelle Géraldine acceptera la main gauche du prince, mais on nous assure, et nous le croyons sans peine, que papa kaiser ne veut pas entendre parler de ce mariage. En quoi il a tort, d'ailleurs... Par le temps qui court, les princesses sont aussi volages que les petites femmes de théâtre et elles n'ont même pas le mérite d'être aussi jolies.

Quoi qu'il en soit, ce roman intéresse prodigieusement l'Allemagne sentimentale. Après tout, il s'agit ici d'une intrigue vertueuse : aucun scandale ne l'entache, elle ne met pas en scène une duègne et un rastaquouère ; elle ne s'afflige d'aucune rupture avec un foyer où pleurent des enfants. Lui et elle sont jeunes, non dénués de grâce, et encore que leur idylle ait pour cadre des portants, des arbres de toile peinte, des horizons frottés de cobalt ; encore qu'ils ne puissent, au bord des rivières de carton, cueillir le classique Vergissmeinnicht, *ils forment un couple assez chromolithographique pour plaire à Hermann et à Dorothée, pour faire rêver Charlotte et pleurer Werther.*

Malheureusement, les vieux chambellans, les antiques conseillers intimes, tous les macrobites tyranniques qui gouvernent les princes l'emporteront, cette fois encore, sur les droits de la jeunesse et de l'amour. Le krompринz sera, malgré lui, embarqué sur un navire qui ne le conduira pas à l'Ile heureuse de Besnard. Géraldine recevra son passeport pour la frontière, et dans quelque morose petite cour allemande, une princesse maigre et laide, recommencera à espérer.

NÈGRES BLANCS

On ne peut décidément pas savoir où s'arrêteront les progrès de la science. Chaque jour, on nous parle de découvertes stupéfiantes. La dernière en date nous vient d'Amérique, ce qui est une raison de plus pour qu'elle soit plus extraordinaire que toutes les autres. Il paraît qu'on aurait trouvé un moyen de résoudre enfin, de la façon la plus pratique la grande question qui divise depuis si longtemps la race blanche et la race de couleur. Ce sont les rayons X qui auraient, à ce qu'on assure, accompli ce miracle.

Un brave nègre qui était allé se soumettre à l'action des rayons s'est trouvé blanchi en un clin d'œil ! Non pas de la tête aux pieds, c'est bien certain. Ces choses-là ne se font que peut à petit. Mais enfin la partie du corps sur laquelle s'étaient projetés les rayons est devenue blanche comme neige. La-dessus, on a convoqué des spécialistes. Ils ont déclaré n'être pas surpris. Les savants ne s'étonnent de rien et ils ont bien raison. Ils ont même fait cette remarque ingénieuse que, du moment où les rayons X occasionnaient de petites taches brunes sur la peau des blancs, il n'y avait rien de surprenant à ce qu'ils fassent de petites taches blanches sur la peau des noirs.

Et voilà un problème résolu. Je suis seulement un peu inquiet de la réponse qu'un médecin a faite à un reporter. Ce dernier lui demandait ce qu'il pensait du nouveau procédé. Le médecin a répondu que tout cela pour lui était affaire de brûlures, et que la question était donc de savoir jusqu'à quel point il faudrait brûler la peau d'un nègre pour arriver à trouve la couleur blanche. Evidemment, c'est jusqu'à l'os, et l'expérience devient alors assez délicate.

Si pour être blancs, les nègres sont obligés d'attendre l'état de squelette, il faut avouer que la découverte n'a rien de bien nouveau. Il y a déjà beau temps qu'elle s'est vérifiée.

Un Mort

Tandis que les républicains sont facilement parvenus à se mettre d'accord pour le choix du candidat à la succession de M. Léon Bourgeois, leurs adversaires discutent mal leur embarras. Ils ne savent quel candidat opposer à M. Henri Brisson.

On chuchote divers noms ; mais, fait particulièrement caractéristique, personne ne prononce plus le nom de M. Paul Deschanel.

L'homme qui, pendant quatre années, occupa le fauteuil présidentiel par le vote de la droite, celui qui, au début de cette législature, disputait encore le fauteuil présidentiel à M. Léon Bourgeois, est aujourd'hui plus qu'un oublié ; c'est un mort.

Ce prétentieux sans talent, qui pendant si longtemps fut servi par une veine qui semblait défier le bon sens, ce pommade dont le sourire affecté ne pouvait vraiment donner le change qu'aux naïfs, fut longtemps un des grands hommes du parti modérément républicain.

Maintenant, il s'est effondré sous le ridicule ; son attitude pitoyable quand furent révélées les relations si amicales qu'il entretenait avec les Humbert, ses mensonges stupides ont achevé de le déconsidérer. Ses meilleurs amis l'ont complètement lâché, et quand on leur demande s'ils songent encore à se compter sur son nom, c'est unanimement qu'ils répondent : « Deschanel ? Mais personne ne songe plus à lui ! Il est devenu impossible ».

Et Ripolin lui-même a fini par se rendre compte de son effondrement : il aimait naguère à faire des effets de torse dans les couloirs du Palais-Bourbon. Aujourd'hui, il a totalement disparu de la circulation : c'est un « laissé pour compte ». Personne ne veut plus de lui.

ÉCHOS ET NOUVELLES

TROTTOIR ROULANT.

Il est à prévoir que le sous-sol des grandes villes sera un jour machiné comme la scène d'un théâtre de féerie.

Voici, par exemple, qu'on propose d'installer sur les grands boulevards de Paris un système de trottoir roulant tel que celui qui fit la joie des visiteurs à l'Exposition de 1900.

L'administration a, paraît-il, reçu déjà plusieurs demandes en concession et l'on pourrait bien rouler sous les boulevards d'ici quelques années.

Qui voudra alors jouer encore l'emploi dangereux de piéton ?

—o—

UN CLOWN CENTENAIRE.

Il faut croire que ce n'est pas si mauvais que cela pour la santé de faire des cabrioles et des sauts périlleux.

On annonce, en effet, à Perth, en Ecosse, la mort de John Momson, un des clowns les plus célèbres d'Angleterre, qui s'éteint doucement après cent deux ans d'existence.

Momson peut se vanter d'avoir amusé plusieurs générations. Il figura avec succès dans une fête donnée à la cour, à l'occasion du couronnement de Georges IV, prédécesseur de la reine Victoria.

On voit que cela date de loin.

Avant de se retirer des affaires, ou plutôt des gambades, Momson avait dirigé un cirque et il meurt aujourd'hui aussi riche qu'estimé.

Il laisse neuf fils et filles et quarante petits-enfants et arrière-petits-enfants.

—o—

BELLE PECHE.

— Un pêcheur — non de l'Amérique du Nord, mais des environs de Bregenz, sur le lac de Constance — vient de faire une « prise » magnifique.

Il avait placé ses filets à l'embouchure du Rhin, dans le lac. Tout à coup un mouvement violent des flotteurs indiqua une bonne prise, mais tout le filet partait à la dérive. Un canot automobile vint, fort à propos, apporter au pêcheur l'appui de ses vingt chevaux pour prendre tout le filet à sa remorque, jusqu'à la station de Hard. Tout un « banc » de brèmes saumonées (Brachsme, espèce particulière au lac de Constance), qui descendait le fleuve, s'était jeté dans le filet.

La prise du pêcheur représentait 460 quintaux de poisson !

—o—

DON REFUSE.

A l'occasion de la Noël, un brasseur de Brighton avait offert quatre-vingts tonnes de bière à l'asile des pauvres. Le conseil d'administration, par dix-sept voix contre sept, a refusé ce don, bien qu'un médecin, membre du conseil, eût déclaré que, de temps en temps, une légère intoxication ne pouvait nuire à la santé, au contraire.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

Dans l'armée allemande

Berlin, 31 décembre. — Le roman du lieutenant Bilse, *Petite Garnison*, a été non moins fatal aux officiers de l'escadron du train en garnison à Forbach, dont il racontait la vie, qu'à son auteur.

Le lieutenant Bilse a été, en effet, condamné à de la prison et exclu de l'armée.

Les camarades dont il détaille les fredaines ont dû, à leur tour, quitter l'armée.

Le *Militar Wochenblatt* annonce, en effet, que le commandant Fuchs, du bataillon du train, 16e corps d'armée (Forbach), est mis, sur sa demande, à la retraite avec la pension légale et la permission de porter l'uniforme du 12e régiment de uhlans ; le capitaine Baudel, du même bataillon, est également mis, sur sa demande, à la retraite, et reçoit aussi une pension. Le capitaine Ey, du même bataillon, est mis en disponibilité et reçoit une pension ; il est, en outre, nommé officier de district à Guesen.

Le premier lieutenant Koch, qui était chargé, comme premier officier, du dépôt du train du 16e corps d'armée, est placé en demi-solde et passe au train de la réserve.

Le premier lieutenant Habenicht, du même bataillon, est mis en disponibilité et reçoit une pension.

Le *Militar Wochenblatt* publie également les noms des officiers devant remplacer leurs collègues partants.

A propos des incidents soulevés par l'affaire de Forbach, la *Correspondance parlementaire du groupe catholique* s'élève contre les abus croissants dans l'armée, contre la corruption du corps des officiers.

« Malgré les déplorables scandales de la garnison de Forbach, on n'a rien fait pour enrayer le luxe et les dépenses somptuaires des officiers ; au contraire, une circulaire récente prescrit de nouveaux et coûteux uniformes, imposant de lourdes charges aux officiers et portant préjudice aux négociants qui détiennent encore un stock considérable d'anciens uniformes.

» On a comparé la situation actuelle de l'armée prussienne avec la situation de cette même armée à la veille de la bataille d'Iéna. Si nous continuons de marcher dans cette voie, nous allons sûrement au-devant d'un second Iéna. »

La peine de mort

UN VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LYON

Lyon, 31 décembre. — Dans sa séance de ce soir, sur la proposition du citoyen Augagneur, maire de Lyon, le conseil municipal a adopté le vœu suivant :

« Le conseil municipal, considérant que parmi les conseillers municipaux, plusieurs sont opposés à la peine de mort ;

Qu'il y a en ce moment, à la prison Saint-Paul, un parricide, Claude Carron, qui sera peut-être exécuté ;

Que cet homme n'est peut-être pas intéressant par lui-même, mais que le conseil doit intervenir, au nom d'un principe ; demande que Carron ne soit pas exécuté.

Considérant, en outre, qu'il importe d'éviter le spectacle scandaleux qu'offrent les exécutions capitales, demande que, si Carron est exécuté, cette exécution ait lieu à l'intérieur de la prison, en dehors de tout spectateur que le devoir professionnel n'appellera pas sur les lieux. »

NOUVELLE INVENTION MILITAIRE EN ITALIE

Rome, 31 décembre. — Le ministre de la guerre a donné au capitaine de génie, M. Cantono, l'autorisation d'expérimenter sa nouvelle invention, appelée à faire une véritable révolution dans les transports militaires.

M. Cantono a trouvé un système par lequel les roues des chariots militaires fonctionnent comme moteurs, grâce à un générateur électrique.

RUSSIE ET JAPON

PREPARATIFS DE GUERRE

Londres, 31 décembre. — Les journaux anglais sont unanimes à déclarer que, malgré les assurances optimistes qui émanent de Saint-Pétersbourg et sont reflétées dans la presse continentale, les chances de guerre deviennent rapidement plus nombreuses. Le Japon paraît de plus en plus décidé, s'il n'a pas une réponse catégorique et satisfaisante de la Russie, à prendre des mesures militaires et navales sur les côtes de Corée qui équivaudrait à la rupture des négociations. Il est vrai qu'en Russie l'on se refuse à accepter cette éventualité comme pouvant se produire sans constituer un *casus belli*. Mais, disent les journaux anglais, le *Times* en tête, il est impossible que la Russie, si elle supporte cela, le fasse dans un autre dessein que de gagner un peu de temps. On a déjà fait remarquer, à Pétersbourg, que cette campagne d'intimidation des journaux anglais sert principalement le rôle actuel de la diplomatie japonaise.

D'après une dépêche de l'*Associated Press*, le ministre du Japon à Washington se serait rendu au ministère des affaires étrangères et aurait exprimé des vues assez pessimistes sur la situation en Extrême-Orient.

Le *Lokal Anzeiger* de Berlin exprime une impression analogue qui résulterait d'une déclaration faite par le gouvernement japonais aux représentants des puissances à Tokio.

La Russie, suivant le *Novoié Vrémia*, attend avec confiance les événements quels qu'ils soient. Ce journal, faisant allusion au rôle éventuel de la France, rappelle que nous avons à défendre l'Indo-Chine contre le Japon, et que notre intérêt serait de coopérer avec la Russie en occupant Formose dès le début des hostilités, si elles devenaient inévitables. Le *Novoie Vrémia* ne dit point et pour cause, que ses vues soient aucunement partagées en France.

La nouvelle se confirme de l'achat des cuirassés argentins *Rivadavia* et *Moreno* par le gouvernement japonais, pour 37.500.000 francs.

On annonce de Bizerte le départ du cuirassé russe *Empereur-Nicolas* et de l'aviso *Abreck* pour Cronstadt et le retour des croiseurs *Kazan* et *Jekaterinoslav* dans la mer Noire.

Le flamand et les milices belges

Bruxelles, 31 décembre. — La question flamande, soulevée dans la garde civique par l'application imminente de la loi prescrivant dans certaines provinces l'emploi de la langue flamande pour les commandements, cause une grande irritation dans les rangs des milices communales où pleuvent les démissions, là où elles peuvent être données. C'est principalement dans les corps spéciaux, formés de volontaires, que se montre la résistance. A Anvers, les chefs de la garde à cheval se retirent et l'on annonce que toute la compagnie donnera sa démission si on veut appliquer la loi sur les commandements en flamand.

Le sénateur Vanderkelen avait déposé une proposition de loi tendant à supprimer l'emploi du